

**Service Départemental des Circulations Philatéliques**  
Association régie par la Loi du 01.07.1901  
Siège social : Maison des Associations – Club Philatélique –  
5, Rue de l'Eglise 88 510 - ELOYES

## **PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MARS 2017.**

Eloyes, le 15 mars 2017.

Le samedi 11 mars 2017 à partir de 15h00, la première assemblée générale du Service départemental des circulations philatéliques s'est déroulée à la salle Copernic - 88100 - Saint-Dié-des-Vosges.

### **PRÉSENTS :**

<i>Philatélique Club Vosgien Epinal</i>
<i>Club Philatélique d'Eloyes</i>
<i>Amicale Philatélique de Saint-Dié et des Environs (APSE)</i>
<i>Association Philatélique de la Vallée du Rabodeau (A.P.V.R)</i>
<i>Club philatélique de Vincey</i>

### **EXCUSÉS:**

<i>SCOTEM</i>
<i>Club philatélique Monthurolais</i>
<i>Groupement Philatélique de Rambervillers</i>

**P.V** Sans objet.

### **COTISATIONS :**

La cotisation annuelle pour 2017 est fixée à 10,00€.

Toutes payées pour 2016.

A ce jour 7 organismes ont payés pour 2017.

### **ADHÉSION :**

<i>Cercle Philatélique Romarimontain (Remiremont).</i>
--

### **DÉMISSION :**

<i>Club Philatélique de Vittel.</i>
-------------------------------------

**EFFECTIF :** 9 organismes philatéliques adhérents.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Mot du président.
- Rappels sur le règlement du SDCP.
- Points abordés.
- Bilan financier de l'exercice 2015-2016.
- Questions et remarques.
- Conclusion : prochaine assemblée générale.

**ANNEXES :** 4.

## **MOT DU PRESIDENT.**

Voici passé un an que ce service fonctionne.

Neuf club en font partie et reçoivent régulièrement des carnets à choix. Au début, nous vous avons proposé des carnets avec des timbres oblitérés. Nous avons que cela pour démarrer, mais il y a eu quand même des prélèvements. Maintenant, de beaux carnets circulent avec des timbres intéressants et à très bons prix.

Il y a eu 23 circulations avec 217 carnets proposés pour une somme représentant 18 226,59€, pour un prélèvement de 1 220,07€, je n'irai pas plus loin dans les comptes. Vous trouverez le détail ci-dessous.

Nous sommes de plus en plus vigilants. Philippe contrôle tous les timbres un à un pour éviter les substitutions. Je l'en remercie car c'est un gros boulot. Pour le moment, tous les petits problèmes se sont résolus rapidement.

Le président du SDCP a demandé au président de l'APSE pour voir s'il serait possible d'épurer la dette de 100,00€ qu'il reste à rembourser, correspondant au prêt de 200,00€. Le conseil d'administration de l'APSE a décidé de laisser courir cette somme. C'est-à-dire de permettre le remboursement quand bon le SDCP le décidera.

## **RAPPELS :**

- A chaque remise de carnets et après vérification, il sera envoyé au propriétaire un accusé réception, seul à faire foi en cas de litige. Pensez à indiquer clairement les coordonnées du propriétaire et son association philatélique auxquelles il est rattaché.
- Règles importantes sur les circulations :
  - o Contrôles de chaque circulation à l'arrivée et surtout au départ en vérifiant que le montant des prélèvements correspond aux paiements.
  - o Chaque paiement doit se faire par l'association. Il ne doit plus y avoir des paiements des membres.
  - o La page de garde de chaque carnet doit être renseignée par l'association (montant des prélèvements, même s'il n'y en a pas).
  - o Pensez à transmettre les avis de passage. Ces derniers peuvent être transmis par un simple message dont le contenu figure sur les avis de passage, et les bordereaux totalement renseignés (nombre et montant par carnet des prélèvements effectués, dates arrivée et départ, etc.).
  - o Le responsable des circulations doit penser à valider, à l'emplacement du timbre prélevé par les membres, dans chaque carnet. Cette validation peut être une signature ou un sigle qui identifie l'association.
  - o Envoyer les paiements au trésorier du SDCP dont les coordonnées figurent en bas du bordereau. N'oubliez pas de retirer votre quote-part de 3%.
  - o Comme il est stipulé dans l'article du règlement, chaque anomalie constatée et transmise au centralisateur, sera endossée par l'organisme précédent après une minutieuse vérification au retour de la circulation concernée.

## **POINTS ABORDES.**

- Présentation des annexes.
- Le Groupement Philatélique de Rambervillers demande à mettre son adhésion en sommeil jusqu'à ce qu'il trouve un successeur pour assurer la responsabilité des circulations philatéliques. Sa cotisation sera payée avec la désignation du nouveau responsable des circulations.
- Le Club Philatélique de Vittel ne souhaite plus adhérer au SDCP pour 2017.
- Le Cercle Philatélique Romarimontain viendra rejoindre les adhérents du SDCP avec comme contact, responsable des circulations philatéliques : Monsieur Daniel GARAT ([daniel.garat@gmail.com](mailto:daniel.garat@gmail.com)).

## BILAN FINANCIER – EXERCICE 2016.

Trésorier et centralisateur : Au 31 décembre 2016 : M. Philippe BRISOLIER

### QUELQUES CHIFFRES :

- Nombre de circulations : 23
- Nombre de carnets : 217
- Nombre de timbres : 32963
- Nombre de BF : 509

Représentant une somme de 18226,59€

### PRET EN COURS :

Prêt fait auprès de l'APSE : 200,00€

Remboursements effectués : 100,00€

Reste à rembourser : 100,00€

### BILAN FINANCIER – 1<sup>er</sup> EXERCICE du 01/08/2015 au 31/12/2016 :

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations 2016	90,00 €	Frais de fonctionnement	17,00 €
Prélèvements 2016	1 134,67 €	Frais d'envoi	13,30 €
		Quotes-parts reversées aux organisations	36,09 €
		Reversements faits	250,85 €
<b>Sous-total des recettes</b>	<b>1 224,67 €</b>	<b>Sous-total des dépenses</b>	<b>317,24 €</b>
Quote-part SDCP	85,40 €	Prêt à rembourser	100,00 €
		Reversements à faire	847,21 €
		Quotes-parts restantes à verser aux organisations	0,52 €
		<b>Sous-total des versements à faire</b>	<b>947,73 €</b>
		Résultat	45,10 €
<b>Total des recettes</b>	<b>1 310,07 €</b>	<b>Total des dépenses</b>	<b>1 310,07 €</b>

### TRESORERIE :

Compte bancaire LCL = 1206,35€ (relevé au 31/12/2016), dont :

- Chèques non encaissés : 27,96€
  - Chèques non débités : 200,49€
- 172,53€(Chèques)

Espèces = 27,80€

**TOTAL = 1234,65€ - 172,53€ (chèques) → 1062,12€.**

**Bilan financier adopté à l'unanimité.**

### QUESTIONS ET REMARQUES EN SEANCE.

AUCUNE.

### CONCLUSION.

La séance s'est terminée à 16h30.

La prochaine assemblée générale se tiendra à Remiremont lors de la fête du timbre (thème : voitures de collection et de rallyes).

  
Monsieur Bernard LUEZAS,  
Président du SDCP.

# ANNEXE 1 – L'AVIS DE PASSAGE.



## SERVICE DÉPARTEMENTAL DES CIRCULATIONS PHILATELIQUES (SDCP).

Association régie par la Loi du 01.07.1901  
Siège social : Maison des Associations – Club Philatélique –  
5, rue de l'Eglise - 88 510 Eloyes.  
Association n° W881004492.

### AVIS DE PASSAGE

A retourner au centralisateur : par courrier ou par mèl  
M. Philippe BRISOLIER - 6, rue de Rigoutte - 88520 – WISEMBACH  
[sdcp88.eloyes@gmail.com](mailto:sdcp88.eloyes@gmail.com)

Date  
d'arrivée

N° de l'organisation :	14
Nom de l'organisation :	Club philatélique Monthurolais
N° de la circulation :	02-2017-AA
Nombre de carnets (ou plis) :	8
Arrivée le :	<input type="text"/>
Nom du contact :	Jacques RIGAUDIERE
<u>Coordonnées du contact</u> (responsable des circulations SPCD) :	
Adresse :	1, rue Saturnin Humblot 88260 - DARNEY
Téléphone :	03 29 09 32 38
Email :	

Ou  
Message à  
transmettre

Message type : (copier/coller)  
**Objet :** Avis de passage de la circulation n° XX-AAAA-AA  
La circulation n° XX-AAAA-AA est arrivée à <NOM de l'organisation> le <Date>.  
Elle est composée de <Nombre de carnets>.  
SIGNE : A ....., le .....,  
Nom et Prénom du contact

A ..... le .....

Signature :

SIGNATURE

**Remarques :** L'envoi de l'avis de passage est OBLIGATOIRE. Faire signer un reçu.  
Toute observation portée sur les carnets doit être faite au crayon de papier et signée lisiblement.

**ANNEXE 2 – LE BORDEREAU DE CIRCULATION.**



**SERVICE DEPARTEMENTAL DES CIRCUTATIONS PHILATELIQUES (SDCP).**

Association régie par la Loi du 01.07.1901  
Siège social : Maison des Associations – Club Philatélique  
5, rue de l’Église - 88 510 Eloyes.  
Association n° W881004492.

**A renseigner impérativement avant le renvoie de la circulation**

**BORDEREAU DE LA CIRCULATION SDCP N° 02-2017-AA**

Destinataire :

**Club philatélique Monthurolais**

RESERVE SDCP						A retourner au centralisateur du SDCP après l'avoir complété		
Contenu	Propriétaire (n° organisat.)	Nombre de		Montant	N° contrôle	Prélèvements par carnet		
		timbres	BF			NB Timbres	Nb BF	Montant
France Neufs	04	135	3	29,09	16PK01			
France Neufs	04	152	2	37,31	16PK02			
France Neufs	04	164	0	144,73	16PK03			
URSS Oblitérés	04	144	0	33,74	16PK04			
URSS Oblitérés	04	146	0	27,04	16PK05			
URSS Oblitérés	04	134	0	23,88	16PK06			
URSS Oblitérés	04	194	0	24,05	16PK07			
FDJ et enveloppes Luxembourg	04	134	2	22,19	16PK08			
8 carnets ou plus comprenant 1203 timbres et 7 BF d'une valeur de 342,03 €.						TOTAL :		
						Remise 3% :		
						<b>-3%</b>		
						<b>A REGLER</b>		

Départ, le .....  
Arrivée, le .....

Signature du contact :  
**SIGNATURE**

**A envoyer au centralisateur**

**Dates arrivée et départ à renseigner impérativement avec le règlement**

(1) Merci pour votre règlement à l'ordre de "Service Départemental des Circulations Philatéliques".

ANNEXE 3 – LE CARNET A CHOIX – PAGE DE GARDE.

The diagram shows a 'CARNET À CHOIX' form with several key areas highlighted by callouts:

- Identification de l'organisme:** Points to the 'CACHET SOCIÉTÉ' section containing 'Association APVR' and its address.
- Identification de la circulation:** Points to the '04-2017-AA' stamp at the top right.
- Identification du propriétaire:** Points to the handwritten name 'Raféenne Noabeet' in the top right area.
- Identification du carnet:** Points to the 'NUMÉRO DE CONTRÔLE' '17NR45'.
- Suivi des prélèvements effectué par organisme:** Points to the 'PRÉLEVEMENTS' table on the right side of the form.
- Totaux par feuille:** Points to the 'RÉCAPITULATION' table at the bottom left.
- Totaux par carnet:** Points to the 'TOTAL SOCIÉTÉ ASSURANCES' and 'NET À PAYER' at the bottom right.

**Form Content:**

**YVERT&TELLIER** **04-2017-AA**

**CARNET À CHOIX**  
Raféenne Noabeet

**CACHET SOCIÉTÉ:** Association APVR, 7 Place DEN CALMET, 85210 RENNES, W 883021739

**NUMÉRO DE CONTRÔLE:** 17NR45

**PAYS DU ENSEMBLE:** Belgique, France, + Pologne, + type Groupe

**CATALOGUE UTILISÉ:** Yvert, 2017.

**RÉCAPITULATION:**

PRG	NOMBRE	VALEUR
1	16	18,85
2	12	44,85
3	13	11,40
4	28	3,60
5	12	16,20
6	12	14,15
7	12	15,70
8	12	19,60
9	12	26,25
10	12	21,60
11	12	31,90
12	12	13,50
13	12	17,00
14	10	16,90
15	23	14,30
16	14	9,85
<b>TOTAUX</b>	<b>233</b>	<b>308,30</b>



**RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ:**

	VALEUR INITIALE	PRÉLEVEMENTS
APSE	5	25,25€
Reste	228	283,05€
APVR	25	125,58€
Reste	203	257,47€
Etc.		


**TOTAL SOCIÉTÉ ASSURANCES:** NET À PAYER

ANNEXE 4 – LE CARNET A CHOIX – PAGE INTERIEURE.

Identification de l'organisme préleveur

No. : 409	** <input type="checkbox"/>	No. : 497	** <input type="checkbox"/>	No. : 514	** <input type="checkbox"/>	No. : 598	** <input type="checkbox"/>	Total
Cote: 070	(*) <input type="checkbox"/>	Cote: 050	(*) <input type="checkbox"/>	Cote: 060	(*) <input type="checkbox"/>	Cote: 300	(*) <input type="checkbox"/>	
Net : 025	(*) <input type="checkbox"/>	Net : 085	(*) <input type="checkbox"/>	Net : 020	(*) <input type="checkbox"/>	Net : 100	(*) <input type="checkbox"/>	
		<b>A.P.S.E. 283</b>			<b>P.S.E. 283</b>			Page
Zone insecte, sans trace de chaux, avec trace de charnières								LINDNER rat. 849

No. : 606	** <input type="checkbox"/>	No. : 775	** <input type="checkbox"/>	No. : 782	** <input type="checkbox"/>	No. : 847	** <input type="checkbox"/>	Total
Cote: 250	(*) <input type="checkbox"/>	Cote: 060	(*) <input type="checkbox"/>	Cote: 060	(*) <input type="checkbox"/>	Cote: 060	(*) <input type="checkbox"/>	
Net : 090	(*) <input type="checkbox"/>	Net : 020	(*) <input type="checkbox"/>	Net : 020	(*) <input type="checkbox"/>	Net : 020	(*) <input type="checkbox"/>	
<b>A.P.S.E. 283</b>			<b>A.P.S.E. 281</b>					Page
neuf, gomme d'origine; neuf, gomme d'origine; neuf sans gomme; obliques.								LINDNER rat. 849

No. : 856	** <input type="checkbox"/>	No. : 857	** <input type="checkbox"/>	No. : 858	** <input type="checkbox"/>	No. : 859	** <input type="checkbox"/>	Total
Cote: 190	(*) <input type="checkbox"/>	Cote: 320	(*) <input type="checkbox"/>	Cote: 070	(*) <input type="checkbox"/>	Cote: 120	(*) <input type="checkbox"/>	
Net : 065	(*) <input type="checkbox"/>	Net : 105	(*) <input type="checkbox"/>	Net : 020	(*) <input type="checkbox"/>	Net : 040	(*) <input type="checkbox"/>	
<b>A.P.S.E. 283</b>		<b>A.P.S.E. 283</b>				<b>A.P.S.E. 283</b>		Page
neuf, gomme d'origine intacte, sans trace de chaux; neuf, gomme d'origine, avec trace de charnières; neuf sans gomme; obliques.								LINDNER rat. 849

Validation du prélèvement par le responsable des circulations